



Commission d'exploitation UPI – séance no 10

Résumé et décisions

Date	15.10.2014
Lieu	Berne, OFAS
Heure	09h45 – 12h00
Présidence	J. Magnin (CdC)
Présents	P. Kummer (OFS), A Schwab, M. Kämpf (DFAE), P. Durand, D. Baumgartner (Sasis AG), Y. Flury (canton FR), A. Mathys, O. Geissbühler (FIS), W. Ahmed (OFSP) M. Giriens , M. Baumann (OFAS) M. Raeber (ODM) J. Magnin, P-A Rey, J.-P. Naef, V. Jaunin (CdC)
Excusés :	S. Gerber (ODM), T. Steimer (OFEC), , W. Allemann (contrôle d'habitants, Wettingen AG),

1. **Bienvenue** aux participants et présentation de Mme Jaunin adjointe de M. Magnin, nouvelle participante à la commission.

2. **Revue de l'état des collaborations entre UPI et chaque registre fédéral :**

2.1 Infostar :

→ La dernière resynchronisation agendée (été 2014) a été reportée par l'Unité Infostar. La raison invoquée est un manque de ressources internes l'UIS ne reçoit plus de financement pour la gestion du numéro AVS depuis 2013. J. Magnin relève que cet état de fait n'est pas en conformité avec les dispositions prévues en 2010 entre l'AFF, l'OFJ et la CdC. J. Magnin entreprendra les actions appropriées auprès du BJ afin que les ressources disponibles au sein de l'UIS soient suffisantes, tel que le prévoit les dispositions.

→ J. Magnin indique que désormais 80% de traitements des effacements-ressais dans Infostar sont correctement effectués par les officiers d'état-civil. Une marge de progression existe encore, mais on peut considérer que l'objectif est désormais atteint. Remerciements à Infostar pour les efforts entrepris.

2.2 SYMIC :

→ J. Magnin et M. Raeber indique que les travaux et la collaboration suivent leur cours sans difficulté particulière, y compris les resynchronisations périodiques en mode « offline ».

2.3 VERA :

→ La CdC a été sollicitée et a pris part à l'élaboration du cahier des charges du projet e-VERA (spécification des fonctionnalités en rapport avec le NAVS13 et UPI). Le nouveau système doit ainsi pouvoir interagir directement avec UPI au même titre que les systèmes Infostar, SYMIC et Ordipro actuels. Ceci devrait résoudre les lacunes observées dans les annonces et la gestion du NAVS13 par le système VERA actuel.

→ M Kämpf indique que le planning du projet e-VERA prévoit actuellement une mise en production du nouveau système fin 2015. Des ressources CdC pour les tests du nouveau système seront sollicitées en été 2015.

→ La question de l'attribution de NAVS13 aux conjoints étrangers des Suisses de l'étranger ainsi qu'aux ressortissants étrangers sous protection suisse dans certains pays (p.e. ressortissants des USA en Iran) dans le futur e-VERA ne représente pas un obstacle de principe ou technique pour la CdC, néanmoins J. Magnin souligne que la conformité au but de la gestion du NAVS13 par VERA, tel que la loi l'établit, reste toutefois à clarifier par le DFAE.

2.4 Ordipro :

→ La CdC a été sollicitée et a pris part récemment à l'élaboration du cahier des charges du projet « New Ordipro » (spécification des fonctionnalités en rapport avec le NAVS13 et UPI).

2.5 Sasis AG

→ P. Durant remarque que les assureurs maladie semblent rencontrer quelques difficultés avec des NAVS13 invalides communiqués par les services cantonaux chargés de la réduction des primes maladie.

J. Magnin indique que la CdC investiguera auprès des cantons sur le respect des normes de gestion du NAVS13 par ces instances cantonales.

3. Actualités UPI et perspectives :

3.1 Enquête de satisfaction UPI 2014

→ J. Magnin récapitule aux participants le contexte, les objectifs et les principaux résultats de l'enquête.

Le degré de satisfaction exprimé par les 1'700 détenteurs d'accès à UPIViewer sondés est bon à très bon, ce sur les 3 principaux objets soumis à évaluation, à savoir :

- Le support clientèle UPI et NAVS13
- L'application de consultation UPIViewer
- Les informations disponibles sur l'internet de la CdC.

Les suggestions d'amélioration majoritairement émises à l'endroit d'UPIViewer portent sur la capacité du système à opérer des recherches sur la base de données d'identification partielles ou lacunaires.

Les participants invités à se prononcer sur leur propre perception du besoin et de l'opportunité d'assouplir les critères de recherche dans la base de données UPI sont majoritairement d'avis que la nécessité et l'opportunité ne sont pas avérées.

3.2 Etat du projet UPI 2.0

J. Magnin informe les participants que le projet a pris 6 mois de retard sur son calendrier initial en raison de divers facteurs, tant internes à la CdC qu'externes. L'impact est géré par un transfert de certains travaux du projet dans la maintenance applicative 2015 du dispositif UPI. Il n'y a pas néanmoins de remise en question du projet.

3.3 Disparition de l'authentification par certificat de classe D pour l'accès aux UPIServices

J. Magnin informe les participants de la disparition courant 2015 de l'authentification par certification de classe D pour des raisons de mise en conformité avec la décision du CF de juin 2011. Seul le certificat sedex sera maintenu. La CdC contactera les parties concernées pour coordonner la migration.

4. Divers :

4.1 Arbeitsgruppe "Personenidentifikator Bund"

J. Magnin fait un rappel sur le contexte et les buts du groupe de travail, sur le démarrage des travaux et la suite à venir.

4.2 Projet "Dossier électronique de patient"

J. Magnin informe les participants que le projet de loi est actuellement en mains du National. L'OFSP espère une adoption finale en session de printemps 2015.

4.3 Représentation de l'OFS au sein de la Commission

Claude Gisiger, chef de la section « sedex & registres », remplacera Patrick Kummer qui a récemment quitté son rôle de responsable de l'harmonisation des registres pour prendre d'autres fonctions au sein de l'OFS.

M. Kummer est chaleureusement remercié pour la très grande qualité de ses contributions lors des séances de la Commission, mais également en marge, dans le cadre de ses attributions de responsable HR.

Prochaine séance : vendredi 27 mars 2015, 13h45, à l'OFAS
